



du
au

Durée de la formation

700 h min.
de formation en
centre aux Ceméa
500h
de stage pratique

Réunions d'informations collectives

le
le

Inscriptions

jusqu'au

Épreuves de sélection

le



CONTACTS

Nadia TALAHARI
Secrétaire référente
ntalahari@cemeanpdc.org

Anne LERNON
Responsable des formations
DEJEPS
alernon@cemeanpdc.org

Anne LERNON
Référénte handicap
handicap@cemeanpdc.org

DEJEPS

Coordinateur.rice

Animation socio-éducative ou culturelle

Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Quel est le métier de Coordinateur ou Coordinatrice de projets ?

Ce ou cette coordinateur.rice conçoit et met en œuvre **des projets d'action à visée éducative** s'adressant à différents publics d'une structure, d'un service, et/ou d'un territoire (habitantes, usager.ères).

Exerçant son métier dans une **diversité de structures** de l'éducation populaire, de l'intervention sociale, de la culture et/ou du sport, il ou elle peut agir dans une MJC, un centre social, un service jeunesse ou culture d'une collectivité territoriale, un tiers-lieu, un IME, un EHPAD, un centre d'hébergement, un club de sport, etc. Il ou elle **anime et accompagne les équipes** qui interviennent sous sa responsabilité : professionnelles, bénévoles et ou partenaires.

Il ou elle élabore des actions **au service du projet de développement** de la structure, tout en s'inscrivant dans des démarches d'éducation populaire favorisant la **participation des personnes**, mobilisant et **développant les réseaux** et partenaires.



Le DEJEPS Animation socio-éducative et culturelle

Cette formation **en alternance** au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité animateur mention animation socio-éducative et culturelle vise à qualifier des professionnel.les de l'animation technicien.nes de l'éducation populaire. Elle permet d'acquérir des compétences de conception, de réalisation et d'évaluation **de projets d'actions sur un terrain professionnel**.

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. **RNCP 39 930**) est classé au **niveau 5**.

La personne titulaire de ce DEJEPS ASEC peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint.e d'animation principale de 2^e classe.



Les particularités de cette formation

Une formation portée par une association d'éducation populaire et un **mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle**. Une organisation pédagogique harmonisée pour l'ensemble des formations DEJEPS ASEC des Ceméa France.

Une **formation en alternance** articulant des temps de formation en centre aux Ceméa et des temps de stage pratique au sein d'une structure.

- + Un accès à la **médiathèque** numérique des Ceméa : **Yakamédia**. Une base de ressources multimédia disponibles à tout moment et sur tous les écrans.
- + Une **plateforme de formation en ligne** offrant des séquences de formation en distanciel s'articulant avec le présentiel, des activités variées adaptées aux diverses manières d'apprendre.
- + Un **espace numérique de formation** (ENF) : un environnement professionnel doté d'outils collaboratifs facilitant les interactions de l'ensemble des acteur.trices d'une même formation : formateur.rices, stagiaires et tuteur.rices. Il permet la mutualisation de ressources pédagogiques.



Infos et inscription >

Ceméa FORMATION.COM



Plus d'informations
sur ce diplôme
<http://ln.cemea.org/dejeps-asec>



Contenus et méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentiel et distanciel alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes.

Méthodes pédagogiques mobilisées : mises en situation, échanges de pratiques, apports théoriques, pratique et analyse d'activités. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation pour permettre une prise de distance avec la pratique et le terrain.

⇒ Objectifs

La formation permet d'être capable de concevoir et de mettre en oeuvre des projets d'actions dans une démarche d'éducation populaire au service du projet de développement d'une structure.

La formation est structurée autour de **4 Blocs de Compétences** (BC) issus du référentiel. Le BC 1 est le seul bloc commun avec les DEJEPS "Perfectionnement sportif".

- **Animer et accompagner une équipe** dans le champ du sport ou de l'animation — **BC 1 en 140h**
- **Concevoir un projet d'action** dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive du champ du sport ou de l'animation — **BC 2 en 245h**
- **Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action** dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportives — **BC 3 en 175h**
- **Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles** dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive — **BC 4 en 140h**

— € Tarifs et financements

Tarif

10 500 € soit 15 €/h - frais pédagogiques
150 € - frais d'inscription

Le DEJEPS ASEC peut être financé dans le cadre :

- d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation)
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation
- d'une prise en charge par France Travail  (code Certif Info **118019**),
- d'un financement personnel,
- d'une prise en charge financée par le Conseil Régional pour les personnes en recherche d'emploi dans le cadre du Plan Régional de formation

Les Ceméa se tiennent à votre disposition afin de vous aider à monter votre projet de formation.



Accès à la formation

Les pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation

Conformément à la réglementation, pour accéder à la formation, il faut être **soit** :

- › capable de justifier de **24 mois** d'activités professionnelles ou bénévoles d'une durée minimale de **1600 heures**
- › titulaire d'un diplôme de **niveau 4** dans le champ de l'animation ou du travail social
- › titulaire d'un diplôme de **niveau 4** et avoir une expérience d'animation de 6 mois
- › titulaire d'un diplôme de **niveau 5**

Modalités et délais d'accès

- Transmettre un **dossier d'inscription complet** (comprenant les démarches de financement de la formation avant la date limite d'inscription)
- Avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente des Ceméa
<https://ceméa-formation.com/CGV>
- En fonction du nombre de candidate.s, des tests de sélection pourront être organisés, constitués d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour les candidate.s dont la situation le nécessite, le ou la **réfèrent.e handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Contact : handicap@cemeanpdc.org

En transmettant vos coordonnées téléphoniques, il ou elle ne manquera pas de vous rappeler.



Évaluation et validation

Pour valider sa formation et obtenir le DEJEPS ASEC, chaque candidate devra valider l'ensemble des Blocs de Compétences (BC) à travers les 4 épreuves certificatives. Le DEJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

BC 1 : mise en situation professionnelle d'animation d'équipe ou d'accompagnement-tutorat ou de formation-information, production d'un document écrit, présentation orale suivie d'un entretien.

BC 2, BC 3, BC 4 : production d'un document écrit personnel, support à une présentation orale suivie d'un entretien pour chaque bloc.